



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022 tel que soumis.

5. RÈGLEMENTS

5.1. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1679-2 - Règlement RV-1679-2 modifiant le Règlement RV-1679 prévoyant divers travaux de mise à niveau et de mesures compensatoires à l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à ces fins.

5.2. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1684-1 - Règlement RV-1684-1 modifiant le Règlement RV-1684 décrétant des travaux de mise à niveau du poste de pompage Ambroise-Lafortune et un emprunt à cette fin.

6. FINANCES

6.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses pour la période du 13 mai au 9 juin 2022.

6.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 mai 2022.

6.3. Liste des certificats de paiement - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 8 juin 2022, révisée par le Service des finances le 17 juin 2022 montrant un total de 626 597,59 \$ et en autoriser le paiement.

6.4. Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé - Règlement RV-1685 - Confirmer l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé au montant de 147 400 \$ autorisé conformément à la résolution 2021-06-277 afin de couvrir le montant additionnel estimé pour les travaux de réparation de la toiture de la bibliothèque et modifier le Règlement RV-1685 à cet effet.

6.5. Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé - Règlement RV-1708 - Autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé au montant de 46 100 \$ afin de couvrir le montant additionnel estimé pour les travaux de réparation de la toiture de l'usine d'épuration et modifier le Règlement RV-1708 à cet effet.

6.6. Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé - Règlement RV-1711 - Autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé au montant de 196 900 \$ afin de couvrir le montant additionnel estimé pour les travaux de réparation de la toiture du poste de police et modifier le Règlement RV-1711 à cet effet.

6.7. Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé - Panneaux de règlement et d'identification de parcs - Autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre

accumulé au montant de 15 000 \$ pour la mise à niveau de panneaux d'identification de certains parcs.

- 6.8. **Émission d'obligations du 20 juin 2022 au montant de 11 341 000 \$ - Adjudication** - Prendre acte du dépôt de l'adjudication par la trésorière de la vente d'obligations par soumissions publiques du 20 juin 2022.
- 6.9. **Rôle d'évaluation municipale - Établissement de sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels** - Exprimer son intention d'établir, conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels et demander à l'évaluateur signataire de déposer un rôle préliminaire avant le 15 septembre 2022.

7. ADMINISTRATION

- 7.1. **Soumissions - Travaux de réfection de la toiture du poste de police et d'une partie de la toiture de l'usine d'épuration - Contrat 2022-1939** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.2. **Soumissions - Assurance collective des employés de la Ville de Boisbriand - Contrat 2022-1950** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.3. **Soumissions - Acquisition de têtes de lampadaire au DEL et fournitures électriques et appropriation au surplus libre accumulé - Contrat 2022-1953** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.4. **Offre de services - Services professionnels pour les travaux de réfection du bâtiment principal et des annexes situés au 385, chemin de la Côte Sud et appropriation au surplus libre accumulé - Contrat 2022-1929** - Octroi des contrats.
- 7.5. **Offre de services - Acquisition d'habits de combat - Contrat 2022-1944** - Octroi du contrat.
- 7.6. **Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) - Mise à niveau de poste de pompage Ambroise-Lafortune** - Autoriser la firme PHB Experts Conseils S.E.C. à présenter une demande au ministère pour des travaux de mise à niveau au poste de pompage Ambroise-Lafortune.
- 7.7. **Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) - Travaux de canalisation de fossé** - Autoriser la firme Équipe Laurence inc. à présenter une demande au ministère pour des travaux d'installation d'une conduite pluviale sur le lot 2 504 717 du cadastre du Québec.
- 7.8. **Programme de stationnement partagé - Signature d'une entente avec le Centre d'excellence sur glace** - Approuver le projet d'entente avec le Centre d'excellence sur glace ayant trait à l'utilisation de cases de stationnement partagées pour les citoyens du Faubourg résidentiel et pour des projets d'autopartage, sans frais, pour une période de 3 ans et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.9. **Autorisation d'occupation permanente du domaine public - Les Cliniques Lemire & Chalifoux inc.** - Autoriser l'occupation d'une partie du lot 2 106 463 du cadastre du Québec par Les Cliniques Lemire & Chalifoux pour l'aménagement et le maintien des 6 cases de stationnement de la bâtisse commerciale située au 302, chemin de la Grande-Côte pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2027 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.10. **Acquisition de lots en zone agricole et appropriation au surplus libre accumulé** - Consentir au transfert des lots 2 502 535, 2 769 176 à 2 769 179 du cadastre du Québec par monsieur Rodolfo Garofo à la Ville au montant de 5 500 \$ plus les taxes applicables, approprier au surplus libre accumulé la somme de 5 775 \$ à cette fin et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 7.11. **Intégration des personnes handicapées - Adoption du bilan 2020-2021 et du plan d'action 2022** - Adopter le « Bilan 2020-2021 et plan d'action 2022 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées » préparé par le régisseur communautaire du Service des loisirs.
- 7.12. **Service de taxibus aux aînés - Ajout de destinations** - Demander au Réseau de transport Exo Laurentides d'ajouter le CHSLD de Blainville et le Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve à la liste des destinations du service de taxibus offert aux aînés de la Ville de Boisbriand.
- 7.13. **Autorisation du conseil - Fauchage de l'herbe haute** - Autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits inscrits à la liste du 9 juin 2022.
- 7.14. **Autorisation du conseil - Fermeture de rue le soir de l'Halloween** - Interdire la circulation automobile sur la rue Chavigny le 31 octobre 2022, de 16 h à 21 h 30 afin de procéder au montage et au démontage des équipements d'animation dans le cadre de la fête d'Halloween qui se tiendra au Centre d'interprétation de la nature (CIN) et en aviser les résidents du secteur.
- 7.15. **Autorisation du conseil - Projet « Le potager engagé »** - Autoriser la réalisation par l'organisme Services d'entraide Le Relais, d'un projet d'implantation d'un jardin solidaire et d'une serre communautaire à la pépinière de Boisbriand.

8. PLANIFICATION ET URBANISME

- 8.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de mai 2022 montrant un total mensuel de 1 566 764 \$ et un cumulatif annuel de 25 561 618 \$.
- 8.2. **Décision sur les demandes de permis d'agrandissement/rénovation du bâtiment principal et de permis de construction d'un garage détaché - 110, chemin de l'Île-de-Mai** - Zone R-1 205.
- 8.3. **Décision sur une demande de concept d'affichage - 1000, cours Le Corbusier** - Zone C-6 266-1.
- 8.4. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseignes électroniques - Restaurant Tim Horton's** - 355, montée Sanche - Zone C-2 135 - À la condition que la haie de cèdres du coin avant du bâtiment soit prolongée jusqu'à la limite du lot arrière.
- 8.5. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseigne - IKEA** - 3444, avenue des Grandes-Tourelles - Zone C-3 405.

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de juin 2022, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.

10. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 10.1. **Comité sur la reddition de comptes** - Prendre acte du dépôt du compte rendu du comité sur la reddition de compte du 17 mai 2022 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.
- 10.2. **Comité de retraite - Convention de fiducie** - Approuver le projet de convention de fiducie avec les membres représentant le comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 10.3. **Création d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels** - Approuver la création du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et désignation des membres.
- 10.4. **Jumelage du comité d'acquisition et de maintien des oeuvres d'art et du comité des arts et de la culture** - Intégrer le mandat du comité d'acquisition et de maintien des oeuvres d'art au comité des arts et de la culture et dissoudre le comité d'acquisition et de maintien des oeuvres d'art.

11. ORGANISMES

- 11.1. **Remise de dons à deux organismes communautaires** - Autoriser la remise de dons totalisant 28 170,40 \$, provenant des revenus de la vente de café, à la Maison des jeunes Sodarrid et aux Services d'entraide Le Relais, répartis sur une période de 3 ans.

12. APPUI ET PROCLAMATION

- 12.1. **Appui à la Coalition Santé Laurentides** - Appuyer la Coalition Santé Laurentides et ses revendications en ce qui a trait à la priorisation de la région des Laurentides dans la mise en oeuvre du Plan santé du gouvernement du Québec.
- 12.2. **Appui au projet de relocalisation du Musée d'art contemporain des Laurentides** - Appuyer le projet de relocalisation du Musée d'art contemporain des Laurentides.
- 12.3. **Appui - Mise en oeuvre d'initiatives municipales en matière de réduction à la source des matières résiduelles** - Appuyer les initiatives de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ayant trait à la mise en place d'actions visant la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

14. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE
